



Erreur d écriture sur une facture (achat de voiture)

Par Visiteur

Bonjour, nous avons acheté une voiture indiqué le jour de l 'achat a 9600 euros, lors de la facturation et du paiement, le vendeur a fait une erreur d écriture. La facture s eleve desormais a 8600 euros. La facture est relu et signé par les deux parties.

le lendemain le vendeur m appelle en precisant l erreur et me demande de payer la difference, a t il le droit ?

Par Visiteur

Bonjour,

bonjour, nous avons acheté une voiture indiqué le jour de l 'achat a 9600 euros, lors de la facturation et du paiement, le vendeur a fait une erreur d écriture. La facture s eleve desormais a 8600 euros. La facture est relu et signé par les deux parties.

le lendemain le vendeur m appelle en precisant l erreur et me demande de payer la difference, a t il le droit ?

En principe non, vous ne devez rien, à moins que le vendeur soit en mesure de prouver que le prix convenu entre vous était bien de 8600 euros. Cela étant, cette preuve est très difficile à rapporter compte tenu du fait que vous avez en possession un écrit signé par les deux parties.

Très cordialement.